



L'Agence régionale de santé (ARS) Paca et la Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS) Paca

, annoncent la déclinaison régionale du **plan national sport santé bien-être**.

Le plan national « Sport Santé Bien-Etre »

Il a été lancé, en octobre 2012, par Valérie Fourneyron, ministre des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative, et Marisol Touraine, ministre des affaires sociales et de la santé. Il vise à faire de la pratique des activités physiques et sportives un outil essentiel de la stratégie nationale de santé publique souhaitée par le premier ministre.

Ce plan vise à promouvoir la pratique des activités physiques et sportives (APS) comme facteur de santé publique, pour tous et à tous les âges de la vie. Il s'adresse aux populations qui rencontrent des difficultés pour accéder à une pratique sportive adaptée : personnes souvent sédentaires tels que les personnes avançant en âge, quel que soit le degré de leurs capacités, les personnes handicapées et celles atteintes de maladies chroniques, notamment. Il contribue donc à réduire les inégalités de santé.

En Paca, un réseau régional sport santé se met en place

En Paca, la déclinaison régionale du plan national passe par la constitution d'un réseau régional sport santé, regroupant autour de l'ARS et la DRJSCS l'ensemble des acteurs : mouvement sportif, facultés de médecine, facultés des sciences du sport, établissements sanitaires et établissements médicosociaux pour personnes âgées ou handicapées, organismes représentatifs des professionnels de santé, caisses de sécurité sociale, assureurs santé complémentaires, collectivités locales, acteurs de l'économie sociale et solidaire, associations de malades. Ce réseau a vocation à s'élargir.

Au programme: informer, former et développer une offre de pratiques

Lancement du plan sport, santé, bien être en Paca

Écrit par ARS PACA

Jeudi, 04 Avril 2013 16:32 -

L'objectif de ce réseau consiste à donner une visibilité aux activités physiques et sportives et à inciter les médecins et les autres professionnels de santé à les recommander à leurs patients. Des actions de sensibilisation et de promotion du « sport-santé », telles que des rencontres interprofessionnelles rassemblant le monde du sport et celui de la santé, dont deux éditions ont déjà eu lieu depuis la fin 2010, sont prévues à ce titre.

Autre action essentielle : les formations à destination des professionnels de santé et du sport. C'est un des ingrédients pour professionnaliser et sécuriser, sur le plan régional, la pratique d'activités physiques et sportives à destination des publics sédentaires et vulnérables. Les professionnels de santé et du sport pourront alors, ensemble, recommander et mettre en oeuvre une activité adaptée à l'état de santé de la personne, afin qu'elle en tire le maximum de bénéfice non seulement en termes de qualité de vie, mais aussi pour influencer sur sa maladie ou son handicap, en l'inscrivant dans son parcours de santé.

Une offre de pratique d'activités physiques et sportives adaptée sera donc développée, suivant les recommandations des professionnels. Elle devra bien sûr être la plus proche possible du lieu de vie, domicile ou substitut de domicile (établissement médico-social pour personnes âgées et pour personnes handicapées) et s'appuyer sur les clubs sportifs et les professionnels du sport qui soutiennent cette démarche.

De nombreuses actions vont être menées afin de promouvoir ce plan.
Ainsi, nous pouvons d'ores et déjà annoncer :